

> Transition énergétique / COP21

Le Crédit Agricole en Bretagne donne des moyens supplémentaires aux Bretons pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.



Les Caisses régionales bretonnes du Crédit Agricole innovent avec une offre de financement unique pour les Bretons qui s'engagent pour modérer leur consommation électrique. Lancées le 1^{er} décembre 2015 en Ille et Vilaine, dans le Morbihan et dans les Côtes d'Armor, dans un premier temps, ces nouvelles solutions à des taux compétitifs s'adressent aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux agriculteurs qui décident de réaliser des travaux d'économie d'énergie et d'investir dans des solutions dites propres. Ces prêts « verts » baptisés ORIZON viennent en complément des aides publiques et vont permettre de lever le principal frein que rencontrent les Bretons pour passer le cap : le financement de leurs investissements. Les offres de prêts ORIZON ont reçu la distinction « Produit en Bretagne ».

Particulièrement concernée par les problématiques de dépendance énergétique, la Bretagne doit faire preuve d'exemplarité et œuvrer de manière collective et individuelle pour maîtriser ses dépenses d'énergie. Particuliers, professionnels, industriels, conscients de l'enjeu, se sentent concernés et prêts à agir. Le principal frein au passage à l'acte reste encore le financement. Pour les accompagner dans cette démarche, le Crédit Agricole en Bretagne innove avec des offres de prêts baptisés ORIZON, réservées aux Bretons et portant sur des projets de travaux et d'achats relatifs à l'efficacité énergétique.

150 millions d'euros pourraient être investis par la banque coopérative en 2016 sur son territoire pour accompagner les Bretons à passer le pas.

Pour Christian Cerretani, directeur de Crédit Agricole en Bretagne : « **Acteur engagé sur notre territoire, nous avons un rôle à jouer dans la transition énergétique. Nous faisons ce choix, en Bretagne, d'investir et de donner des moyens supplémentaires aux Bretons pour répondre à cet enjeu majeur et les encourager à franchir le pas. Cette offre de prêts verts est la preuve tangible de notre volontarisme et de notre utilité à la Bretagne.** »

○ **DES AIDES AUX PARTICULIERS POUR ACHETER PROPRE ET RENOVER**

Sur le marché des particuliers, les prêts « verts » à la consommation ORIZON proposés par le Crédit Agricole en Bretagne concernent la rénovation énergétique et le transport responsable. Deux domaines phares dont les potentiels de financement sont estimés aujourd'hui en Bretagne à 30 millions d'euros par an pour le parc automobile et à 340 millions d'euros pour la rénovation du bâti et les travaux d'éco-énergie.

« En s'adressant à ce marché au fort potentiel, nous faisons volontairement le choix d'investir avec une offre de prêts à taux jamais égalés. » Souligne Christian Cerretani, directeur de Crédit Agricole en Bretagne.

Le prêt ORIZON AUTO s'adresse à tout acquéreur d'un véhicule dit propre (électrique ou hybride), à usage privé, neuf ou d'occasion (moins de 9 ans). Le montant maximum attribué est de 15 000 € sur une durée de prêt de 12 à 60 mois à un taux préférentiel au taux fixe de 1,25%*.

En termes de rénovation énergétique de l'habitat, **le prêt ORIZON HABITAT** permet de financer des travaux de rénovation de l'habitat (de plus de 2 ans) ou d'achat d'ancien à rénover. Le prêt, d'un montant maximum de 15 000 € à un taux **fixe de 1,25%*** sur 15 ans concerne tous les types de travaux portant sur l'isolation, le système de chauffage ou la production d'eau chaude, qu'ils soient réalisés par un professionnel ou par le client lui-même. Il s'adresse aux propriétaires, bailleurs et occupants.

Quelques exemples de travaux pouvant être financés via le prêt Orizon Habitat :

- **Rénovation ou modernisation du système de chauffage et de la production d'eau chaude** (chauffage bois, solaire, électrique, chaudières performantes, pompes à chaleur, climatisation, eau chaude sanitaire, installation photovoltaïque etc.)
- **Travaux d'isolation intérieure et extérieure** : rénovation d' huisseries, étanchéité, ventilation, nuisance sonores, etc.

○ **ORIZON AGRI : LE PRET VERT DESTINE AUX AGRICULTEURS**

Il s'agit d'un nouveau prêt au taux nominal de 1,75%* sur 10 ans avec un montant maximum de 75 000 €. Il concerne tous les financements de travaux d'économie d'énergie inscrits dans le cadre du Plan de Modernisation des exploitations agricoles bretonnes.

Le potentiel breton est estimé à **12 millions d'euros par an**.

○ **ORIZON ENTREPRISE : LE PRET VERT DESTINE AUX ENTREPRISES**

Ce prêt à moyen terme s'adresse aux entreprises et aux professionnels qui réalisent des travaux d'économie d'énergie sur des bâtiments professionnels ouvrant droit à la revente des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Le montant maximum alloué est de 500 000 €, sur une durée maximum de 7 ans au taux fixe de 1,60%.*

Le potentiel breton est estimé à 15 millions d'euros d'investissements par an.

* conditions valables jusqu'au 31 décembre 2015.

CONTACT PRESSE

Laurence NICOLAS - Tél : 06 48 94 46 75 l.nicolas@agence-release.com